

# Anse

## informations

Lettre d'information municipale

numéro 308 – Décembre 2021

SITE INTERNET  
[www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

### Distribution des colis de Noël



La période des fêtes de Noël est l'occasion de se retrouver et de passer un moment convivial. Même si cette année, la crise sanitaire nous impose des contraintes, la Municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) ont plaisir, comme chaque année, à offrir un colis de Noël à leurs anciens.

Si vous avez **plus de 75 ans** : les élus et les bénévoles du CCAS seront heureux de vous accueillir pour vous remettre le colis de Noël.

**Samedi 11 décembre et samedi 18 décembre**



**entre 9 h et 11 h**

**salle Lucien-Blanchard, à l'arrière de la mairie**

**Pas d'inquiétude** : pour tous ceux qui ne pourraient pas se déplacer, les bénévoles du CCAS et les élus vous le porteront dans les jours suivants à votre domicile.

En espérant vous rencontrer personnellement dès le samedi 11 décembre en matinée.

**Rappel : Port du masque obligatoire.**

**Le Maire,  
Daniel Pomeret.**



### Cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année

➤ **Un cadeau original pour les fêtes de fin d'année, pensez aux petits objets vendus à l'Infothèque (mug, gourde, carnet, stylo, magnet)**




ou

➤ **Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Rhône (36 communes)**

Dans cette ère "Tout numérique", voici notre jeu: Circino, le Chasseur de Trésors - Destination 69.

Dans cette chasse aux trésors intergénérationnelle, sans questions, sans connaissances particulières requises, découvrez ou redécouvrez en vous amusant en famille, entre amis, les Trésors de votre département. De Lyon à Villefranche sur Saône, en passant par Anse et d'autres communes du département occuperont une place centrale et prépondérante dans le jeu

**Circino - Une jouabilité accessible à toutes et tous**  
Ce croisement d'Indiana Jones et de Jumanji permettra à Tout le monde de partager des moments de convivialité et d'échange. Et pour cela, il fallait impérativement une jouabilité « Tout public ».

Pour jouer à Circino, il ne faut donc aucune connaissance particulière sur le département du Rhône. Seul le hasard, le talent d'aventurier et la soif de découverte des joueurs permettront de gagner la partie !  <https://www.creacomgames.com/page-accueil-points-de-vente>

[Jeu et petits cadeaux en vente à l'Infothèque](#)

➤ Pour les fêtes, pensez à **Séqu'Anse culturelle** ! Abonnement 3 spectacles pour les adultes et les 18-25 ans, sans emploi ou retraités.



Prochain spectacle : le **vendredi 21 janvier**. Deux artistes se succéderont sur la scène d'Ansolia pour des performances artistiques surprenantes et magiques. Deux artistes exceptionnellement associés pour un spectacle unique où le jonglage, la roue Cyr et la musique sont rois.

Vente des places à l'infothèque ou sur <https://service-culturel-anse.mapado.com/>

## Information logement locatif, devoir bailleur social et privé

➤ Les bailleurs sociaux et privés sont dans l'obligation de proposer à la location des logements dans un état décent. Les principales causes d'insalubrité (décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002) sont liées à l'humidité, l'état des équipements, aux risques d'exposition à l'amiante ou au plomb. En cas de logement insalubre, un locataire peut contacter le propriétaire et à défaut la Mairie pour faire réaliser les travaux nécessaires.

➤ Il convient en premier lieu d'avertir le bailleur par lettre recommandée avec accusé de réception.

➤ Si rien n'est fait le locataire peut avertir la Mairie. Un état des lieux sera diligenté et un rapport sera rédigé et transmis au *conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques* (CODERST).

➤ Le Préfet informe par courrier le propriétaire de la tenue d'une réunion dans un délai de 1 mois avec le Coderst. Ce délai permet au propriétaire de rédiger ses observations et d'informer le locataire par lettre recommandée avec accusé de réception. Le locataire peut lui aussi rédiger ses observations sur l'insalubrité du logement.

➤ La réunion avec le Coderst statuera sur la nature de l'insalubrité, les causes et les solutions pour y remédier.

Suite aux conclusions, le Préfet sera amené à prononcer un arrêté d'insalubrité réparable ou irrémédiable.

### ➤ **Que risque le propriétaire d'un logement insalubre**

#### - Arrêté réparable :

Le propriétaire est contraint de réaliser les travaux dans un temps imparti, sous peine d'amende par jour de retard.

Si le propriétaire n'effectue pas les travaux, le Préfet peut décider de les faire effectuer à la charge du propriétaire

Le propriétaire est dans l'obligation de reloger les locataires à ses frais le temps des travaux

L'arrêté peut aussi s'accompagner d'une interdiction temporaire d'habiter dans le bien immobilier.

#### - Arrêté d'insalubrité irrémédiable :

Le logement concerné par cet arrêté fait l'objet d'une interdiction définitive d'y habiter.

Le propriétaire doit proposer des solutions de relogement au locataire et lui verser une indemnité équivalente à 3 mois de son nouveau loyer.

- Les propriétaires concernés par ce type d'arrêté peuvent être poursuivis pénalement.

## Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales : le téléservice fait peau neuve !

Publié le 20 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier Ministre)- site Service public

### ➤ **Vous souhaitez vous assurer de pouvoir voter à la prochaine élection présidentielle ?**

Depuis le 28 septembre 2021, le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) met à votre disposition, la nouvelle version du téléservice pour s'inscrire sur les listes électorales en France.

La nouvelle version du téléservice pour les démarches d'inscription sur les listes électorales est le résultat d'une collaboration entre le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative.

Les points forts cette nouvelle version sont :

- une inscription en ligne sur mobile simplifiée ;
- la délivrance d'un récépissé, une fois la démarche faite ;
- le suivi des différentes étapes de la demande (réceptions de mails) ;

- la possibilité pour les citoyens européens d'utiliser un modèle d'attestation sur l'honneur pour des élections qui leur sont ouvertes (comme les municipales).

➤ **À savoir** : Si vous ne souhaitez pas vous inscrire en ligne via le téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales, sur place, en mairie ou par courrier, en présentant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

➤ **À noter** : Un autre téléservice vous permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote.

### ➤ **Dates des prochaines élections**

- Présidentielle : les 10 et 24 avril 2022
- Législative : 12 et 19 juin 2022

### Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 6 décembre à 19 h, Attention !! salle Ansolia.

### Cérémonies des Vœux de la Municipalité

La cérémonie des Vœux de la Municipalité se déroulera le jeudi 6 janvier 2022 à 19h à Ansolia. Vous êtes toutes et tous invités et attendus, dans le respect des gestes barrières et port du masque obligatoire.


### Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme


Conformément à la législation (art. L. 423-3 du Code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son art. 62), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne. Les communes réceptionneront à partir de cette date toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (ADS) de manière dématérialisée. C'est pourquoi, la commune de Anse (et les autres communes) en collaboration avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées ont mis en place un nouveau système de dépôt des ADS.


#### Quels bénéfices pour les particuliers, usagers ou professionnels ?


- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier à tout moment et où que l'on soit.
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.



### La médiathèque Albert-Gardoni au mois de décembre

 **Perlette raconte** .... Pour les 3-6 ans accompagnés de leur(s) parent(s). Rendez-vous le **11 décembre** .... Noël, joyeux Noël ! Entrée libre. Perlette, le rendez-vous des histoires tous les 2<sup>e</sup> samedis du mois.

 **Cultur'en bus** sans le bus mais à la médiathèque, avec Xavier son animateur. En décembre, il viendra à la rencontre des CE2 des écoles Marcel-Pagnol et René-Cassin pour une plongée scientifique dans l'univers des météorites ! Un beau et riche moment de découvertes pour ces écoliers.

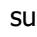
 **Bidouilles et débrouilles** ! Les ateliers de la Médiathèque sont enfin de retour pour ce Noël 2021. Rendez-vous au début des vacances de Noël pour s'amuser à fabriquer et bidouiller grâce aux nombreuses idées piochées dans les livres. Une animation à faire en famille sur inscription. Renseignements et info à la médiathèque ou sur son site internet.

 Durant les congés de fin d'année la médiathèque sera fermée à partir du 24 décembre inclus jusqu'au mardi 4 janvier. L'équipe de la médiathèque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

 Toutes les informations sur le site Internet  [mediatheque.mairie-anse.fr](http://mediatheque.mairie-anse.fr) au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

### L'orchestre Ana Noche en concert

L'orchestre fête ses premiers conscrits en 2021 en proposant un spectacle de 2 heures avec 14 artistes sur scène à **Ansolia le Vendredi 17 et Samedi 18**

**décembre.** Vous serez assis autour d'une table ronde en mode cabaret avec crémant + planches salées et sucrées. Possibilité de danser évidemment ! Réservation sur la billetterie en ligne  [billetweb.fr/concert-2021](http://billetweb.fr/concert-2021)  
📧 [contact@ana-noche.go1.cc](mailto:contact@ana-noche.go1.cc)

### En attendant Noël, un spectacle d'improvisation pour se faire du bien !

La troupe *Asa Paulini* est de retour sur scène pour partager son énergie et ses histoires farfelues. Que va-t-il se passer ? Eux-mêmes ne le savent pas, c'est à vous de décider ! Les vendredi 3 et samedi 4 décembre à 20 h 30 et le dimanche 5 décembre à 15 h au Castelcom.

### Déclaration de ruches 2021

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : ☎ 01.49.55.82.22

📧 [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

### Les expositions de 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) à la chapelle Saint-Cyprien

**Du 4 au 12 décembre 2021 : 33<sup>e</sup> Salon d'Hiver des Artistes Locaux.** *Comme chaque année avant les lumières du 8 décembre, s'ouvre à Anse le Salon des Artistes Locaux. Venez admirer leurs œuvres et saluer leur créativité, car ces artistes de chez nous rendent vivante la culture ouverte à tous !*

Ouverture : samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h.  
Vernissage : samedi 4 décembre à 11 h.

### Les cours de 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques)

**Les cours et ateliers (Dessin, Peinture, Poterie et Anglais)** ont repris depuis le 1<sup>er</sup> octobre : les inscriptions continuent. Après les congés de fin d'année, les cours et ateliers reprendront en janvier 2022, mais les expositions et conférences reprendront en mars. Renseignements ☎ 06.64.19.72.01 -

📧 [2cea.anse.chateau@gmail.com](mailto:2cea.anse.chateau@gmail.com)

### 8 décembre à Anse par Cap'Anse, l'association des Commerçants, Artisans et Professionnels de Anse

L'association Cap Anse reprend la tradition après l'année blanche de 2020 et organise la fête du 8 décembre sur la place du Général de Gaulle. Programme non définitif à ce jour, renseignez-vous auprès de vos commerçants.


## **Assemblée générale de la Cantine Scolaire**

Elle se déroulera le vendredi 10 décembre à 19h à la cantine de l'école Marcel-Pagnol (rue du Docteur Gaudens) : présentation de l'association, bilan de l'année écoulée 2020/2021, visite des cuisines.

## **Le SSIAD recrute**

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile de Anse / Limonest recrute des Aides-Soignantes à domicile, CDD ou CDI : temps partiel ou temps complet. Contacter le ☎ 04.37.55.20.25 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

## **Nouveau à Anse**

Vous aimez jouer et résoudre des énigmes ? Pour vos soirées entre amis, entre collègues ou en famille un nouveau concept d'escape game à domicile arrive sur Anse et alentours. Vous allez devoir « délivrer » l'apéro tout en vous amusant en toute autonomie. En livraison ou en retrait. Pour plus de renseignements  escapegames-lapero.com, contact : Lamberet Romain ☎ 06.27.49.74.33

La Mairie lui souhaite la bienvenue

## **Collecte des ordures ménagères**

- **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 7 – 14 – 21 – et 28 décembre 2021 et 4 et 11 janvier 2022 et les vendredis 3 – 10 – 17 - 24 et 31 décembre 2021 et 7 janvier 2022
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 13 et 27 décembre 2021 et 10 janvier 2022 et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 8 et 22 décembre 2021 et 5 janvier 2022

## **Médecins de garde**

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

**Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.**

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

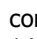
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

**En dehors de ces horaires, appeler le 15.**

## **Pharmaciens de garde**

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

## **Infos jeunes**

- **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) - CATTP** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent – salle école Paul-Cézanne- 184 impasse Lamartine ☎
- **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84
- **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00  contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.
- **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50
- **Parent 'Aïse / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre


et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

## **Permanence en Mairie ou sur Anse**

■ **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4<sup>e</sup> mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90

■ **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec  amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53  
Permanence le mercredi 15/12 de 16 h à 17 h et samedi 04/12 de 9 h à 10 h

## **Horaire marché**

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

## **ETAT CIVIL**

### **Naissances**

*(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)*

Louis GUISE né le 8 octobre

### **Mariages**

Sandra INEICHEN et Alexandre DECAMPS mariés le 31 octobre

### **Décès**

Marthe Cyprienne CHEVRIER ép. MONDON décédée le 8 octobre à Gleizé (95 ans)

Paulette ANDRE ép. MATHIEU décédée le 14 octobre à Gleizé (85 ans)

Gilberte Henriette BOUCHÉ ép. DURY décédée le 15 octobre à Anse (92 ans)

Alain André LABRUYERE décédé le 16 octobre à Lyon 8<sup>e</sup> (71 ans)

Lucette Jeanne LAURENT ép. DEMON décédée le 18 octobre à Anse (89 ans)

Marie-Rose FALGON ép. LARGIER décédée le 18 octobre à Anse (96 ans)

Claudius GREPPO décédé le 19 octobre à Gleizé (91 ans)

Rose Suzanne Marcelle BERNARD ép. GAILLARD décédée le 31 octobre à Anse (89 ans)

André LAVAL décédé le 3 novembre à Gleizé (88 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3500 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et

samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite